

Le ministre des Finances dément une éventuelle amnistie fiscale

Fin du paiement cash dans les transactions commerciales

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3601 - Ven.26 - Sam.27 juin 2015 - Prix:10 DA

Ils font la loi à Draâ El-Kaïd

Trois élus ferment le siège de la mairie

Page 24

Des fruits et légumes pour tous...

Remarquable baisse des prix pendant le ramadhan

Page 2

La mère des crises

Par Mohamed Habili

Les ex-Premiers ministres probablement candidats à la prochaine élection présidentielle, surtout si celle-ci survient avant terme, que sont Ali Benflis, Mouloud Hamrouche et Ahmed Benbitour, ont quelque chose d'autre en commun : ils considèrent tous les trois que le pays traverse en ce moment-même la plus grave crise depuis son indépendance. Ce qui d'ailleurs ne manque pas de surprendre le commun des mortels, qui pensait que la seule crise qui mérite le titre de la plus épouvantable de toutes celles qui s'étaient abattues sur le pays, c'est ce qu'on appelle la décennie noire, et qui jusqu'à preuve du contraire est derrière nous. Si les Algériens n'avaient encore jamais connu de crise politique, ces trois personnalités auraient pu peut-être les convaincre qu'en effet leur situation actuelle est la pire de toutes celles qu'ils ont vécues depuis 1962. Venir dire à un peuple qui se félicite chaque jour d'avoir échappé au pire que contrairement à ce qu'il pense, c'est maintenant que le plus dur commence pour lui, il faut pour cela singulièrement manquer de mesure, et de sens politique. Encore récemment, Ali Benflis, devant un parterre acquis, s'exclamait qu'elle était là la crise, offerte au regard de tous, manifeste, éclatante, aveuglante. Peut-être était-il parvenu, grâce à un don personnel d'exception, à la matérialiser aux yeux de son public, du reste disposé à le croire sur parole.

Suite en page 3

27 morts dans l'attaque de Sousse, 13 au Koweït et un en France

Les terroristes frappent partout dans le monde



Les sanguinaires islamistes ont encore frappé fort hier faisant plusieurs victimes en Tunisie, au Koweït et en France. Le dernier bilan donné par le ministère tunisien de l'Intérieur est très lourd. Au moins 27 personnes dont des touristes étrangers, ont été tuées lorsqu'un homme armé a ouvert le feu dans un hôtel de Sousse, au sud de Tunis. [Page 2](#)

Journée mondiale de lutte contre la drogue

550 tonnes de stupéfiants saisies en trois ans

Page 4

Festival national de la chanson chaâbie

Hommage à Kamel Messaoudi et Rachid Nouni

Page 13

27 morts dans l'attaque de Sousse, 13 au Koweït et un en France

Les terroristes frappent partout dans le monde

■ Les sanguinaires islamistes ont encore frappé fort hier faisant plusieurs victimes en Tunisie, au Koweït et en France. Le dernier bilan donné par le ministère tunisien de l'Intérieur est très lourd. Au moins 27 personnes dont des touristes étrangers, ont été tuées lorsqu'un homme armé a ouvert le feu dans un hôtel de Sousse, au sud de Tunis.

Par Meriem Benchaouia

Le bilan est passé à «27 morts et parmi eux figurent des touristes», a déclaré le porte-parole du ministère, Mohamed Ali Aroui, sans pouvoir fournir de précision pour l'instant sur leur nationalité. «C'est une attaque terroriste contre l'hôtel (...) Marhaba à Sousse. L'assaillant a été abattu», avait-il auparavant déclaré à la Télévision nationale. M. Aroui n'a toutefois pas écarté l'existence d'un ou plusieurs autres assaillants. Le ministère tunisien de l'Intérieur parle clairement d'un attentat. Et n'écarte pas la possibilité qu'il y ait eu d'autres auteurs que celui qui a été abattu. La Télévision nationale avait auparavant annoncé que des tirs avaient éclaté sur une plage devant un hôtel de la zone touristique de Sousse, à environ 140 km au sud de Tunis. L'an dernier, un kamikaze s'était fait exploser sur une plage de Sousse, sans faire de victimes. Cette nouvelle attaque est survenue un peu plus de trois mois après l'attentat sanglant contre le musée du Bardo à Tunis revendiqué par le groupe jihadiste Etat islamique et 21 touristes et un policier tunisien avaient péri dans cette attaque menée le 18 mars. Après cet attentat, le secteur stratégique du tourisme a enregistré en avril de très mauvais résultats, avec un recul sur un an de 25,7% du nombre de



touristes et de 26,3% des recettes touristiques en devises. Par ailleurs, au Koweït au moins 13 personnes sont mortes hier dans un attentat revendiqué par le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) contre une mosquée, ont indiqué les secours. L'attaque a été perpétrée pendant la grande prière dans la mosquée Al-Imam al-Sadeq à Koweït City, au second vendredi du mois de jeûne sacré du ramadhan. Selon les secours, outre les 13 morts, 25 personnes

ont été hospitalisées. Dans un communiqué, la «Province de Najd», qui s'est récemment manifestée comme la branche saoudienne de l'Ei, affirme qu'un kamikaze, Abou Souleiman al-Muwahhid, a perpétré l'attentat contre une mosquée. La «Province de Najd» avait revendiqué en mai deux attentats meurtriers contre les chiites en Arabie saoudite. En France, une attaque terroriste contre une usine de gaz industriels près de Lyon en France a fait hier un mort et plu-

sieurs blessés. Selon les médias français, il s'agit d'un attentat perpétré par Daech. «Un homme a pénétré dans l'entreprise et a ouvert plusieurs bonbonnes de gaz revendiquant d'être de Daesh. Des drapeaux islamistes en main», précise le quotidien. La voiture a percuté les bonbonnes de gaz et une forte explosion a suivi. De Bruxelles, le président français, François Hollande, a dénoncé «un attentat de nature terroriste», avant de rentrer précipitamment à Paris

sans attendre la fin d'un Sommet européen auquel il participait depuis jeudi. «L'intention ne fait pas de doute, il s'agissait de provoquer une explosion. C'est une attaque de nature terroriste. On a retrouvé un cadavre décapité, portant des inscriptions», a précisé le chef de l'Etat. «L'individu suspecté d'avoir commis l'attentat a été arrêté et identifié». Le bilan «serait de un mort et deux blessés».

M.B./Agences

Des fruits et légumes pour tous...

Remarquable baisse des prix pendant le ramadhan

Des baisses des prix ont atteint les 50% pour ce mois de ramadhan. Le consommateur qui s'attendait à une flambée de la mercuriale comme chaque année pendant le mois sacré, voit les vendeurs de fruits et légumes afficher des prix plus qu'abordables, avons-nous constaté. Des courgettes sont vendues à 30 DA le kilo, des tomates à 25 DA au mois de ramadhan ! Oui c'est possible. Les prix sont plus qu'abordables pour ce ramadhan 2015. En effet, les vendeurs de fruits et légumes sont beaucoup plus cléments avec les consommateurs algériens qui redoutaient l'arrivée de ce mois sacré où chaque année, le citoyen se voit obliger de vider sa tirelire.

Chaque année et du début du mois du ramadhan jusqu'à la fin, c'est le même rituel. Les vendeurs se font passer le mot pour augmenter les prix des produits alimentaires mais aussi vestimentaires. En effet, la flambée des prix ne rate aucun article, certains des prix doublent et d'autres triplent carrément. Pour cette année, une semaine après le début du jeûne, les vendeurs avaient augmenté les prix de leurs produits. La simple botte de coriandre, indispensable dans la fabrication de la chorba,



plat phare du mois de ramadhan, était cédée à 25 DA, alors qu'elle ne dépassait pas les 15 DA tout au long de l'année, elle a finalement repris son prix initial juste un jour après le début du jeûne.

La pomme de terre est cédée au marché de Bachdjarrh, à titre d'exemple à 40 DA, et d'autres marchés entre 45 et 55 DA le kilogramme, soit une baisse de 5 à 10 DA. Les poivrons sont proposés à

75 DA le kilo. La courgette est, pour sa part, vendue entre 30 et 35 DA alors qu'elle était affichée entre 75 et 80 DA avant le début du mois de ramadhan. Les oignons à 35 DA le kilo. Les fruits enregistrent également une baisse sensible. Les pêches sont cédées à 70 DA. La pastèque a connu une baisse considérable puisqu'elle est vendue à 25 DA le kilo. Une baisse qui étonne les acheteurs habitués à des flambées à chaque ramadhan. Un des consommateurs rencontré au marché de Bachdjarrh était ravi mais surtout abasourdi par les prix et la qualité des légumes : «C'est un vrai plaisir de voir des tomates aussi bonnes affichées à 30 DA». Il souligne ensuite que «le ramadhan de cette année est vraiment spécial, les plus démunis peuvent enfin s'approvisionner en fruits et légumes sans se ruiner». Une dame âgée rencontrée au marché espère que les consommateurs ne prendront pas goût au gaspillage avec la baisse qui a touché plus d'un produit. «J'espère que les gens seront civilisés, ne gaspilleront pas et n'achèteront pas n'importe quoi». La viande rouge, la viande blanche ont elles aussi baissé mais légèrement, avons-nous constaté.

Thinhinene Khouchi

Le ministre des Finances dément une éventuelle amnistie fiscale

Fin du paiement cash dans les transactions commerciales

■ Désormais, les transactions commerciales supérieures à 5 millions de dinars relatives à l'achat de biens immobiliers et dépassant 1 million de dinars pour d'autres produits doivent être payées à compter du 1^{er} juillet par voie bancaire ou financière.

Par Nacera Chenafi

Les pouvoirs publics passent à l'action. Le gouvernement s'attaque à une partie de l'économie informelle en attendant d'autres décisions. Il a été décidé de mettre fin à l'utilisation du cash dans les transactions immobilières et dans les achats dépassant un certain seuil pour d'autres produits, dont les véhicules neufs. Cette décision entre en vigueur dans moins de six jours. Dans moins d'une semaine, les transactions commerciales supérieures à 5 millions de dinars et relatives à l'achat de biens immobiliers et dépassant 1 million de dinars pour d'autres produits doivent être payées par voie bancaire ou financière. Une réunion sera tenue avec les établissements bancaires et financiers pour préparer la mise en œuvre de ce nouveau mécanisme. Dans ce cadre, le nouveau ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a déclaré jeudi dernier que l'entrée en vigueur du nouveau décret exécutif sur le seuil applicable aux paiements devant être effectués par les moyens de paiements scripturaux va permettre aux banques de drainer les fonds qui sont hors circuit bancaire. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué : «Les banques ouvriront leurs guichets à partir du 1^{er} juillet prochain pour recevoir tous les fonds qui sont hors circuit bancaire». Expliquant les objectifs de cette mesure, l'argentier du pays a souligné qu'«il s'agit d'assurer le confort au citoyen, sécuriser ses transactions et à les rendre plus faciles».



Dans ce contexte, M. Benkhalfa a ajouté que cette disposition entrerait dans le cadre de la généralisation et le développement des moyens de paiement modernes à travers les circuits bancaires et financiers. En réponse à la question de savoir si ce texte s'inscrit dans le cadre d'une éventuelle opération d'«amnistie fiscale», le ministre affirme qu'il ne s'agit nullement d'amnistie fiscale et que ce décret a pour unique objectif de faciliter les transactions aux citoyens et d'intégrer dans la sphère légale les fonds qui sont hors circuit bancaire. Il a répondu aussi que «cette mesure concerne tous les citoyens (qui sont dans la légalité) qui ont des liquidités et qui veulent continuer à travailler. Et ces citoyens vont

avoir plus de facilités dans les banques pour que ces liquidités soient traitées par chèque ou par virement». A ce propos, le ministre des Finances précise que les nouvelles dispositions «ne vont pas (en faveur) des comportements anti-économiques. Elles s'adressent tout d'abord à ceux qui sont dans la légalité (...). Nous ne travaillons pas pour les cas d'exception, il faut positiver les choses et parler objectivement. Cette (mesure) est destinée aux citoyens respectables et non pas pour des cas d'exception».

Le décret portant cette décision a été publié mercredi dernier au Journal officiel rendant obligatoire, à partir du 1^{er} juillet 2015, le paiement par les moyens de paiements scriptu-

raux (chèque, virement, carte de paiement, prélèvement, lettre de change, billet à ordre), à travers les circuits bancaires et financiers, toutes les transactions dépassant le seuil de 5 millions de dinars pour les transactions immobilières et de 1 million de DA pour l'achat de véhicules neufs, d'équipements industriels, de yachts ou bateaux de plaisance, de biens de valeur auprès des marchands de pierres et métaux précieux, d'objets d'antiquité et d'œuvres d'art ainsi que de meubles et effets mobiliers corporels aux enchères publiques.

En 2004, le gouvernement avait introduit le paiement par chèque de l'ensemble des transactions commerciales à partir de 500 000 DA. Cependant, cette disposition s'est avérée inapplicable et la disposition introduite dans la loi de finances pour 2005 avait été gelée.

La LFC 2015 n'est pas encore achevée

L'avant-projet de la loi finances complémentaire 2015 n'est pas encore achevé. Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a indiqué jeudi dernier que la LFC 2015 était toujours en cours d'élaboration et d'examen par le gouvernement, ajoutant que toutes les propositions étaient en cours d'étude concernant leur contenu et leurs retombées. «Nous ne pouvons pas parler de projet de LFC du moment qu'il n'est pas encore finalisé et que le gouvernement ne l'a pas encore achevé», a-t-il insisté, ajoutant que «tout ce qui a été dit (par des médias) sur ce projet relève de la spéculation».

N. C.

Le ministre du Tourisme au sujet de l'investissement

Les nouvelles instructions de Amar Ghoul

Éliminer les entraves bureaucratiques, encourager les investisseurs, les accompagner financièrement et foncièrement pour concrétiser le rêve de l'Algérie touristique sont les nouvelles instructions de Amar Ghoul lors de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Mostaganem. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, en marge de sa visite de travail à Mostaganem, a fait savoir que de nouveaux textes réglementaires pour faciliter l'investissement dans les zones d'expansion touristique allaient voir le jour. Dans une déclaration de presse, Amar Ghoul a insisté sur la diversification de l'architecture et des services pour relever l'attractivité de ces zones à caractère touristique. Il a rajouté qu'une prochaine rencontre regroupera les responsables du secteur du tourisme pour prendre des mesures concernant l'exploitation dans ces régions. Dans le même contexte, le ministre du Tourisme a fait savoir que les

contraintes bureaucratiques qui entravent la roue du développement du domaine touristique seront traitées pour permettre au secteur de devenir un créneau générateur de richesse et créateur d'emplois. Dans un autre contexte et à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, le ministre a assisté au lancement officiel de la manifestation portes ouvertes, et s'est rendu à la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem, où il a visité une exposition organisée à l'occasion de la Journée nationale du tourisme avec la participation de différents acteurs. Pendant sa visite à Mostaganem, le premier responsable du secteur du tourisme a insisté sur l'accord de plus de facilités aux investisseurs en vue d'augmenter les capacités d'accueil des citoyens et des touristes étrangers, mais aussi d'aller vers la concurrence afin d'assurer un meilleur rapport qualité-prix. Dans ce contexte le ministre a déclaré que de nouveaux pro-

jets sont en cours de réalisation pour doter la wilaya de nouvelles infrastructures hôtelières pour atteindre 6 000 lits à l'horizon 2017. Un constat qualifié de «dérisoire» par Amar Ghoul sur la question du nombre d'établissements d'accueil à l'heure actuelle et qui ne reflète pas le potentiel et les atouts de la wilaya surtout pour devenir un pôle touristique important. Par ailleurs, les préparatifs «vont bon train» pour le projet de classement des hôtels selon la qualité des services et leur variété, a indiqué Ghoul, ajoutant que des mesures incitatives ont été prises pour améliorer les prestations. En rapport avec la saison estivale, le ministre du Tourisme a indiqué que ce n'est pas l'affaire seulement du secteur et que le citoyen y tient un rôle.

Aujourd'hui l'occasion est propice pour l'Algérie afin de développer le tourisme pour sortir de la dépendance à l'économie des hydrocarbures.

Mohamed Mabkhout

LA QUESTION DU JOUR

La mère des crises

Suite de la page une

Ni empêche, il parlait de l'idée qu'une crise aussi énorme que celle qu'il voyait ne pouvait pas ne pas être aperçue par tous, ici et partout ailleurs. Et que s'il existait des gens qui eux par contre avaient beau écarquillé les yeux ne parvenaient pas à la voir, alors ils ne pouvaient être que des gens de mauvaise foi, des partisans de Bouteflika. Autrement dit, des gens qui en réalité ne sont pas plus malvoyants que les autres mais qui par politique font semblant de ne pas voir ce qui pourtant leur crève les yeux, comme à tout le monde. Seulement ce ne sont pas eux qui empêchent que le grand public le prenne au mot, mais le propre vécu de ce dernier, son expérience encore récente de ce que peut être une crise politique. Et par là même de ce qu'elle n'est pas. C'est le souvenir encore vivace de la décennie noire qui fait que le discours catastrophiste soutenu notamment par les ex-Premiers ministres ne passe pas. Certes, un opposant, ça s'oppose, ça apporte la contradiction aux gouvernants. Sa fonction est de convaincre dans la perspective des prochaines élections qu'une autre voie, qu'une autre politique est possible. Mais de là à vouloir à tout prix faire prendre aux gens des vessies pour des lanternes, il y a une différence. Ce ne sont pas les sujets de discorde, ou les failles chez l'adversaire qui manquent pour qu'il soit nécessaire d'inventer quelque chose qui par nature se laisse appréhender par tout le monde pour autant que cela existe. Mais voilà qu'un de nos prophètes du malheur, en l'occurrence Benbitour, s'avise d'introduire une nuance significative dans une question qui en principe ne devrait même pas se poser. Lui, à la différence des autres, a toujours parlé beaucoup plus de crise économique que de crise politique, même s'il pense que les deux sont liées. Son angle d'attaque de prédilection à lui, c'est en effet l'économie. Ou plus exactement la fin de toute économie nationale, le moment qu'il voit s'approcher à vive allure où la rente pétrolière se sera épuisée, et où le système politique algérien se sera mécaniquement effondré. Dans sa dernière interview, si en apparence il continue à vaticiner, à nous faire prendre conscience d'un malheur que laissés à nous-mêmes nous aurions tendance à ignorer, pour peu qu'on y regarde, il préfère désormais ne pas trop tirer des plans sur la comète. C'est ainsi qu'il ne parle plus en termes de réalité mais en termes de perspectives seulement. Une chose est en effet de prendre la responsabilité de faire des projections fermes et précises dans un avenir à ce point proche qu'il fait déjà partie du présent, une autre de s'en remettre à cet avenir pour vous donner raison.

M. H.

Journée mondiale de lutte contre la drogue

550 tonnes de stupéfiants saisies en trois ans

■ L'Algérie a célébré hier la Journée mondiale de la lutte contre la drogue qui coïncide avec le 26 juin de chaque année. Ce phénomène devient de plus en plus inquiétant. Les quantités de drogue saisies par les services concernés ne cessent d'augmenter chaque année. 550 tonnes de stupéfiants ont été saisies, durant les trois années écoulées, par la Gendarmerie nationale, la Sûreté ainsi que les services des Douanes.

Par Louiza Ait Ramdane

L'Algérie continue à être envahie par toutes sortes de drogues en provenance du Maroc. Le trafic de stupéfiants a accusé une évolution considérable, ce n'est un secret pour personne. Les frontières entre l'Algérie et ce pays sont fermées depuis des années, mais contre toute attente la drogue continue d'inonder le marché algérien. Des quantités ahurissantes sont, en effet, saisies annuellement. Si l'on pouvait comptabiliser ce qui échappe aux mailles des filets, les chiffres seraient surprenants. Faisant ainsi de la «*frange des jeunes*» sa première victime. Les établissements scolaires sont les milieux les plus exposés à la consommation de drogue.

Les quantités saisies durant l'année en cours par les différents services de la sécurité nationale démontrent clairement l'ampleur croissante et inquiétante du phénomène. Les bilans publiés quotidiennement par ces services sur les saisies de drogue durant les premiers mois de l'année sont alarmants. En effet, chaque jour qui passe, des quantités considérables de drogue de tous genres sont saisies aux frontières terrestres avec le Maroc, grand producteur et consommateur de drogue. Les différents services de sécurité ont réussi, durant les six premiers mois de l'année en cours, à récupérer des quantités importantes de drogue. 550 tonnes de stupéfiants ont été saisies, durant les trois années écoulées, par la Gendarmerie nationale, la Sûreté et les services des Douanes. Ainsi, ces services mènent une guerre sans merci contre ce phénomène, en resser-



Photo: S. Sayed / A.

rant l'étau sur les trafiquants de drogue qui s'organisent, visant à

noyer le pays dans la drogue. Ce succès a été réalisé lors

de diverses opérations distinctes ayant permis de mettre la main sur des quantités énormes de ce poison que les trafiquants tentaient d'introduire sur le territoire national à travers la bande frontalière ouest. Cependant, les frontières ouest ne sont pas les seules zones sujettes au trafic de drogue. Le sud du pays souffre également de ce fléau. Les drogues dures sont les drogues les plus commercialisées sur cette bande. Mais à des degrés moindres ces derniers temps, notamment, avec l'instabilité qui prévaut au Sahel.

Le trafic de drogue en provenance du royaume de Mohamed VI connaît une véritable explosion. Devant les quantités importantes provenant du Maroc saisies ces derniers mois, les pouvoirs publics n'ont pas cessé de tirer la sonnette d'alarme sur la gravité de la situation. Même les pays africains ont pris conscien-

ce du danger que représente aujourd'hui cette région. Selon le rapport de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (Onudc) pour l'année écoulée, la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc est estimée à 57 000 hectares, contre 10 000 hectares en Afghanistan. Ces chiffres viennent conforter le rapport élaboré par l'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue, publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et le trafic illicite, le 26 juin 2014. Selon ce rapport, le Maroc a maintenu sa place de principal pays exportateur de résine de cannabis (haschich) vers les pays européens.

Une partie du cannabis produit au Maroc transite par l'Algérie pour son exportation mais aussi pour la consommation.

L. A. R.

El Oued et Ouargla : 20 quintaux de kif traité saisis dans la seule journée du jeudi

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire) a saisi 10,08 quintaux de kif traité dans cette wilaya, indique-t-on vendredi dans un communiqué émanant de la 4^e Région militaire (4^e RM). Cette opération qui a eu lieu jeudi après-midi dans la région de Stil, selon le communiqué transmis à l'APS par la direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation à la 4^e Région militaire, a permis également l'arrestation de deux individus à bord d'un véhicule touristique utilisé dans cette affaire, et la saisie d'un camion frigorifique utilisé dans le transport de cette quantité de drogue. En coordination avec un détachement de l'ANP relevant du sous-secteur opérationnel de Touggourt (4^e RM), deux autres dealers en relation avec le trafic ont été également

appréhendés au cours de la même journée au niveau de la station de bus de la ville de Touggourt, alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule utilitaire attendant la réception de la quantité de kif saisie, -t-on précisé de même source, ajoutant que l'enquête suit son cours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions d'un haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant l'intensification des activités opérationnelles, la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande, le crime organisé et l'immigration clandestine, a indiqué la 4^e RM.

Durant la même journée, quatre narco-trafiquants arrêtés et plus de 10 quintaux de kif saisis à Ouargla par les éléments de l'ANP. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité orga-

nisée, des détachements combinés de l'ANP relevant des secteurs opérationnels d'El Oued et de Ouargla (4^e Région militaire) ont arrêté, dans l'après-midi d'hier 25 juin 2015, au niveau des communes de Still et de Touggourt, quatre narco-trafiquants et ont saisi un véhicule touristique, un véhicule tout-terrain et un camion frigo chargé d'une quantité de kif traité s'élevant à dix quintaux et huit kilogrammes», précise la même source. Par ailleurs, et au niveau de la 2^e Région militaire, «des détachements des garde-frontières de la Gendarmerie nationale de Bab El-Asa et de Maghnia relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont appréhendé un contrebandier et ont saisi deux véhicules touristiques et une quantité de 9 900 litres de carburant destinée à la contrebande», ajoute la même source.

M. M.

Fermeture des restaurants, sanctions et tabassage

Le calvaire des non-jeûneurs en Algérie

Qu'ils soient étrangers ou algériens, les non-jeûneurs ont du mal à trouver des endroits où manger et sont le sujet des attaques d'un courant fanatique qui semble vouloir emballer tout le monde dans sa quête du paradis reniant la liberté de tout un chacun de choisir son chemin. Leur but n'est pas de manger publiquement et encore moins de porter atteinte à l'islam ou de manquer de respect aux jeûneurs. Pour une raison ou une autre, les concernant évidemment, ils ne jeûnent pas durant ramadhan. Cette catégorie de gens souffre de l'absence des endroits de restauration et des mesures qui les prennent en considération et d'un cadre qui leur épargnera la pluie des attaques à l'encontre des non-jeûneurs. Mis à part les citoyens étrangers qui se trou-

vent en Algérie à l'occasion de ce mois sacré, il y a une population non jeûneuse qui se trouve un peu partout dans le pays. Pour ce cas de figure, il n'y a malheureusement aucune solution spécifique qui respecte la liberté individuelle de tout un chacun. L'absence de ce cadre fait que les non-jeûneurs ne peuvent ni manger ni boire dans des endroits spécifiques, excepté certains hôtels cinq étoiles qui assurent le service de la restauration. En effet, même dans ces hôtels qui accueillent une clientèle majoritairement non musulmane, il n'est assuré que le petit déjeuner, alors que cette clientèle doit se débrouiller pour faire ses achats et manger dans leur chambre d'hôtels devant l'inexistence des restaurants dehors. C'est pourquoi cette population

d'étrangers fait de son mieux pour éviter sa présence en Algérie durant le mois du carême. La clientèle occidentale s'arrange pour ne pas passer ses vacances ici durant ramadhan, affirme une hôtesse d'accueil d'un hôtel à Alger, de souligner, toutefois, qu'il y a bien des hôtels qui n'apportent aucun changement à leur programme de restauration et qui servent à manger le matin, à midi et le soir. Le cas des Algériens non-jeûneurs est par ailleurs beaucoup plus compliqué et fait montre d'intolérance de la société et la complicité des autorités publiques qui peinent à protéger la liberté de culte. Il y a quelques années, des campagnes initiées par «les mangeurs du ramadhan» ont fait leur apparition dans les lieux publics et des tentatives renvoyant des

messages de laïcité. A travers leur action, les non-jeûneurs protestaient contre le «jeûne obligatoire» pendant la période de ramadhan, déployant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «Manger n'est pas un manque de respect» ou encore «La liberté de conscience est un droit». Cette bataille pour la liberté de conscience semble en tout cas avoir encore un long chemin à faire, au regard des arrestations enregistrées durant les années passées et aussi la montée des idées islamistes salafistes qui s'autoproclament «avocats de Dieu sur terre». Cette réalité se constate en effet dans les campagnes que les islamistes mènent contre ceux qui ont décidé de ne pas jeûner. Que ce soit dans certaines chaînes de télévision, les

réseaux sociaux, tout un travail est fait pour porter jugement à l'adresse des non-jeûneurs traités de mécréants ou d'ennemis de l'islam. Ce travail se fait malheureusement avec la complicité des autorités publiques ou du moins leur laxisme. Ce qui s'est passé à Akbou, dans la wilaya de Béjaïa la semaine passée montre bien la situation. Il s'agit en effet, du cas des non-jeûneurs qui s'attablaient dans une cafétéria dont la porte est à moitié fermée. Ces jeunes étaient surpris de voir, selon certaines informations deux agents de police défoncer la porte arrière de la cafétéria. On se demande si tout le monde n'a pas la liberté de choisir de prendre le chemin qu'il veut, sans manquer de respect à personne bien sûr.

Yasmine Ayadi

Construction et réparation navale

Signature d'un accord pour la création d'une société algéro-portugaise

■ Un protocole d'accord pour la création d'une société mixte algéro-portugaise dans le domaine de la construction et la réparation navales a été signé jeudi à Alger en présence du ministre des Transports, Boudjemaâ Talai.

Par Samy T.

Le protocole d'accord, signé entre l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) et le groupe portugais Martifer, porte sur la création d'une société par actions de droit algérien dont 51% des actions seront détenues par la partie algérienne. Cette future société, qui sera basée dans le port d'Arzew (Oran), sera spécialisée dans la réparation, la construction navale ainsi que la reconversion de navires consistant à aménager les navires pétroliers en navires cargo ou le contraire. Pour le directeur général de l'Erenav, Yous Adel, la création de cette nouvelle société permettra à l'entreprise de se lancer dans une nouvelle activité, la construction de navires, prévue par son plan de développement. «Le marché intérieur est très dynamique, notamment avec la renaissance du pavillon national à travers les nouvelles acquisitions de la Compagnie nationale de navigation (Cnan). En outre, il y a un vaste programme qui nécessite des moyens en matière de remorqueurs de navires et d'en-

Boudjemaâ Talai, ministre des Transports



gins des travaux maritimes qu'on veut développer», a-t-il expliqué. Le directeur de l'Erenav voit dans ce partenariat un outil pour tirer profit des opportunités du mar-

ché interne comme première étape avant de s'orienter vers les marchés extérieurs. De son côté, le directeur général de la société portugaise Marti Metal, filiale du

groupe Martifer, Belmiro Torres Couto, a indiqué que son groupe envisage des projets «innovants» en Algérie afin de tirer profit des opportunités du marché africain. «Pour l'Algérie, on veut faire de l'innovation et non pas de la construction et la réparation seulement. Nous avons de nouvelles idées et de nouveaux projets qu'on veut concrétiser dans ce pays», a ajouté ce responsable du groupe portugais qui possède déjà cinq chantiers de réparation et de construction navale dans le monde. Par ailleurs, un autre protocole d'accord a été signé entre l'Agence d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et la société italienne Italferr pour la création d'une société mixte spécialisée dans l'ingénierie ferroviaire. Cette future société s'occupera notamment des études d'infrastructures et systèmes ferroviaires et d'ouvrages d'arts, du contrôle et suivi des travaux ainsi que l'assistance technique, financière et administrative. Présent à la cérémonie de signature, M. Talai a estimé que ces deux conventions «importantes» permettront de transférer

la technologie et le savoir-faire à la partie algérienne.

S. T.

Changes L'euro reste stable face au dollar

L'EURO n'évoluait presque pas face au dollar hier, les cambistes étant encouragés à la prudence par la poursuite des négociations entre la Grèce et ses créanciers, toujours sans résultat concret à l'approche d'un possible défaut de paiement du pays. En fin de journée, la monnaie unique européenne valait 1,1205 dollar, contre 1,1208 dollar mercredi soir. La devise européenne baissait face à la monnaie nipponne, à 138,44 yens contre 138,86 yens mercredi. Le dollar aussi reculait face à la devise japonaise, à 123,56 yens contre 123,89 yens la veille. «L'euro dispose en l'état de peu d'éléments pour bouger, et on se contente d'attendre des avancées dans les négociations sur la Grèce, sur lesquelles je n'ai pas vu beaucoup de nouveautés», a reconnu un expert. Les ministres des Finances de la zone euro ont à nouveau échoué jeudi à trouver un accord pour reprendre le renflouement de la Grèce et ont ajourné une énième fois leurs discussions, à cinq jours d'un possible défaut de paiement du pays. «Les marchés continuent à accorder le bénéfice du doute aux négociations, mais si l'on ne parvient pas à conclure un accord au cours des 48 prochaines heures, cela pourrait provoquer une période d'instabilité importante», a prévenu un observateur. «Même s'il est impossible de prévoir comment les choses vont se passer à court terme, les perspectives de l'euro restent négatives à moyen et long terme», a-t-il ajouté, faisant notamment allusion à la politique volontariste de la Banque centrale européenne. En achetant depuis le printemps 60 milliards d'euros d'actifs par mois, la BCE a pour objectif de relancer l'inflation, mais elle dilue aussi la valeur de la monnaie unique, alors que les cambistes s'attendent à l'inverse à ce que la Réserve fédérale (Fed) des Etats-Unis relève avant la fin de l'année ses taux, actuellement presque nuls, et rende ainsi le dollar plus attractif. Du côté américain, «les chiffres d'aujourd'hui étaient un peu meilleurs que prévu» mais n'ont pas suffi à beaucoup soutenir le billet vert face à l'euro, a précisé M. Viloria.

Promotion de l'emploi

Installation de la Commission nationale dans sa nouvelle composante

La Commission nationale de promotion de l'emploi a été installée jeudi à Alger dans sa nouvelle composante, pour un deuxième mandat d'une durée de quatre ans. Cet instrument, dont la cérémonie d'installation a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, constitue un espace multisectoriel de concertation, d'évaluation et de proposition nécessaire dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. M. El-Ghazi a indiqué que cette commission «a été instituée en application du plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage adopté par le gouvernement en 2008, et qui prévoit la mise en place d'organes de coordination intersectorielle, en vue d'impliquer les secteurs dans la conception et la mise en œuvre, l'évaluation de la politique de l'emploi». S'agissant des données chiffrées en matière d'emploi, le ministre a relevé que plus de 1,4 million de

jeunes primo-demandeurs d'emploi ont été inscrits dans le marché du travail, dont plus de 61% dans le secteur économique, durant la période 2010-2014. M. El-Ghazi a ajouté que le nombre d'offres d'emploi enregistré par l'Agence nationale de l'emploi (Anem), «est passé de 234 666 en 2010 à 400 734 en 2014, soit une progression de plus de 70%», alors que le nombre de placements effectués a progressé de 179 821 à 308 275 durant la même période (2010-2014), avec une évolution de plus de 71%. «Par sa contribution au suivi et à l'évaluation de la politique nationale de l'emploi, cette commission constitue un outil d'analyse et d'expertise bénéfique à la prise de décisions», selon des membres de la commission. Au niveau local, la commission est représentée par des comités de wilaya de promotion de l'emploi présidés par les walis et comprenant des représentants des différents secteurs. La commission est également chargée de faire des propositions

et des recommandations, notamment en matière de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des plans et programmes de promotion de l'emploi et de régulation du marché du travail, particulièrement, en ce qui concerne le développement des qualifications (formation-emploi). «La gestion du marché du travail pour l'amélioration du système d'information statistique et méthodologique relatif à la création des postes d'emploi et la réalisation d'études et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage», figurent parmi les objectifs de cette commission. Cette commission est un organe consultatif, composée des principaux secteurs de l'économie, les grands pourvoyeurs d'emploi, notamment les secteurs du BTPH, de l'agriculture et des transports, des administrations et institutions chargées de la promotion et de la régulation du marché de l'emploi.

Asma O./APS

Dans un marché dominé par les dossiers grec et iranien

Le prix du pétrole se stabilise

Les prix du pétrole se sont stabilisés hier en cours d'échanges européens, dans un marché dominé par les dossiers grec et iranien. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a reculé de 11 cents à 63,09 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a cédé 25 cents à 59,45 dollars. Les marchés gardaient un œil sur l'Iran ce vendredi et surveilleront de près les négociations entre le pays et les grandes puissances ce week-end à Vienne. Un accord doit garantir que le pro-

gramme nucléaire iranien sera uniquement civil, en échange d'une levée des sanctions internationales. Dans un tel cas, l'Iran assure qu'il pourrait augmenter sa production pétrolière d'un million de barils par jour dans les six mois qui suivent. «Il apparaît que les investisseurs s'inquiètent de plus en plus du fait que l'Iran va bientôt inonder un marché du pétrole déjà saturé», ont estimé des analystes. Avec un retour de l'Iran sur les marchés, le surplus d'or noir mondial pourrait atteindre 2,2 millions de barils par jour au dernier trimestre 2015, a-t-on estimé. «Les marchés seront aussi tournés vers la Grèce vendredi et pendant le week-end», ont, par

ailleurs, noté des analystes. Les investisseurs «présentent le possible impact de la crise de la dette grecque sur la demande en énergie en Europe», ajoutait la banque. Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, va de nouveau s'entretenir vendredi avec la chancelière allemande Angela Merkel et le président français François Hollande en marge du sommet européen de Bruxelles pour tenter de trouver une issue aux négociations entre la Grèce et ses créanciers. Une nouvelle réunion de l'Eurogroupe, la cinquième en moins de dix jours, débutera samedi dans l'après-midi à Bruxelles.

N.H.

Ain Témouchent

Une production record de céréales

■ Une production «record» de céréales de deux millions de quintaux a été réalisée à Ain Témouchent, au titre de la campagne moissons-battage qui enregistre un taux d'avancement de 70%, a-t-on appris du directeur des services agricoles.

Par Farid O. /APS

Dans un point de situation arrêté au mardi 23 juin 2015, les services de la DSA ont enregistré une production de deux millions de quintaux, dont 750 000 qx ont été collectés par les deux coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, a indiqué Berkane Naimi à l'APS. «Les 30% restants porteront cette production à 2 500 000 qx, dont un million seront collectés, pour la première fois au niveau de notre wilaya», a-t-il affirmé. Les quantités collectées portent, respectivement, (au 23 juin dernier), sur 558 000 qx de blé dur pour une production de 680 000 qx, 86 000 qx de blé tendre (320 000 qx), 90 000 qx d'orge (860 000 qx), auxquels s'ajoutent 42 000 qx d'avoine produites. Plusieurs facteurs jugés positifs ont contribué à cette situation, notamment, la bonne pluviométrie (445 mm, dont 32 mm pour le mois de mars) et sa bonne répartition, l'extension de la superficie emblavée, outre la disponibilité des semences et engrais au niveau des CCLS, l'aide de l'Etat,

et «surtout la prise de conscience des céréaliers qui ont semé dès le mois d'octobre, en utilisant le labour profond et les intrants et en respectant les itinéraires techniques», a-t-il précisé. La superficie emblavée a enregistré, pour sa part, une extension passant de 106 800 ha, en 2013/2014, à 110 000 ha, toutes céréales confondues, cette année. Cette extension a touché également la superficie réservée à la multiplication qui est passée de 5 300 ha, en 2013/2014, à 6 200 ha cette saison. S'agissant des semences, la DSA a mobilisé 106 000 qx de grains au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) d'Ain Témouchent et Hammam Bouhadjar, contre 87 000 qx, en 2013/2014. En outre, la production record de cette année résulte du recours, par les fellahs, à «l'irrigation d'appoint qui constitue le cheval de bataille de la DSA», a-t-on affirmé, précisant que ce système a pu résorber «certains déficits pluviométriques enregistrés par la wilaya durant la période où les épis de blé ont le plus besoin de pluie». Outre la mobilisation



F. O. /APS

de pas moins de 550 moissonneuses-batteuses, dont une soixantaine relevant des deux CCLS précitées, la DSA a ramené 10 moissonneuses-batteuses travaillant en vrac et sans sacherie des wilayas de Relizane et Tيارت pour renforcer celles déjà disponibles (25). S'agissant des points de collecte, et en plus des vingt et un points mobilisés au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent, trois autres points ont été retenus, respectivement, à Ain Kihal (2) et Hassi El Ghella qui peuvent accueillir plus de 100 000 qx de céréales. Cela, afin de renforcer les capacités de stockage des CCLS qui disposent d'espaces estimés pour seulement 500 000

qx. A ce propos, le DSA a mis l'accent sur l'urgence du lancement des travaux pour la réalisation des deux projets de docks silos d'une capacité de 100 000 qx chacun à Ain Kihal et Ain Larbâa, pour augmenter «les capacités de stockage des deux CCLS». Inscrits depuis plus de quatre années, ces projets ont vu leurs études achevées, le choix du terrain et leurs études, ainsi que les travaux de terrassement effectués. Les actes de concession ont été également octroyés, a-t-on ajouté. Le responsable du secteur a suggéré, par ailleurs, la récupération des anciens docks en voute des CCLS pour les réhabiliter à cette

fin. A la date du 23 juin dernier, 2 400 céréaliers, sur un total de 3 560, ont été «régularisés» par les CCLS qui leur a versé un montant global de 2,1 milliards de dinars. F. O. /APS

Ain Defla Lancement de chantiers de 1 700 logements

LES TRAVAUX de réalisation de 1 700 logements promotionnels publics (LPP) et en location-vente ont été lancés, jeudi à Ain Defla, a-t-on appris de la directrice de l'habitat de la wilaya. Il s'agit de 1 000 logements en location-vente et de 700 autres de type LPP, a précisé Fatima Arkab, signalant que les logements en question seront implantés au niveau de la cité Kouadri du chef-lieu de wilaya. La réalisation des logements suivant la formule location-vente a été confiée à une entreprise indienne (KMC) alors que ceux de type LPP sont à la charge de deux entreprises locales, a indiqué M^{me} Arkab, signalant que le délai de réalisation de ces logements est de 24 mois. Outre les 1 700 logements lancés en construction, le même site (cité Kouadri) compte 2 720 logements publics locatifs en cours de réalisation, a signalé M^{me} Arkab. Par ailleurs, 1 300 autres logements en location-vente seront réalisés à Djendel (500) et El Attaf (800), a fait savoir la même source. Un total de 13 038 logements, tous types confondus, avait été réceptionné dans la wilaya de Ain Defla au cours de l'année 2014, selon les services de la wilaya. Près de 2 730 logements de différents types sont en cours de réalisation, a-t-on ajouté, signalant que la part du lion de ce quota revient aux logements de type LPL avec 15 775 unités. R.R.

M.A.

Marché de gros d'Oran

Une dizaine de tonnes de fruits et légumes jetées quotidiennement

Une dizaine de tonnes de fruits et légumes frais sont jetées quotidiennement au marché de gros d'El Kerma (Oran) à cause de leur abondance ayant dépassé les capacités de stockage, a indiqué jeudi un responsable de l'entreprise de gestion de ce marché. Les figues, la pêche et l'abricot représentent 80% des fruits qui sont jetés en une journée seulement après leur étalage dans cette structure. Le reste concerne les légumes et les herbes, a indiqué Tahar Belarbi. L'abondance des fruits et légumes provenant de différentes wilayas du pays a

dépassé la capacité de stockage du marché, faisant que l'offre a dépassé la demande conduisant à une baisse des prix, selon le même responsable. La quantité des produits entrant dans cet espace commercial a atteint 39 484 tonnes de fruits et légumes dont 5 508 tonnes importées ces cinq derniers mois, a-t-il ajouté. Pour préserver ces produits, l'entreprise de gestion du marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma prévoit de créer un pôle de stockage et de commercialisation des produits vers les marchés locaux et même à l'étranger. Des représen-

tants de la fédération de vente en gros au niveau du marché, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont «justifié» le jet de produits surtout les fruits par le manque d'espaces de stockage, la canicule et la nature du terrain où se trouve le marché. Une sebkha où prolifèrent les insectes causant une avarie de la marchandise en serait aussi à l'origine. Le marché de gros d'El Kerma dispose de 20 chambres froides dont la plupart sont destinées à la conservation des dattes et le reste aux autres produits agricoles. N.T./APS

Blida/ Formation professionnelle

Les inscriptions se poursuivront jusqu'à septembre

Les inscriptions pour rejoindre un établissement de formation professionnelle à Blida, entamées le 14 juin courant, se poursuivront jusqu'à septembre prochain, a-t-on appris jeudi, de la direction locale du secteur.

Les responsables du secteur ont lancé, à l'occasion, un appel à tout jeune désireux d'apprendre un métier l'habilitant à intégrer le monde du travail, «à se rapprocher des différents centres de formation professionnelle et d'apprentissage,

disséminés à travers les communes de la wilaya, pour effectuer les réinscriptions nécessaires». Des conseillers ont été désignés pour orienter les concernés vers des spécialités adaptées aux aptitudes de chacun, et en conformité avec les besoins du marché local du travail, a indiqué la chargée de la communication à la direction du secteur, Asma Benfares. Elle a annoncé l'organisation, auparavant, d'une campagne de sensibilisation sur le secteur, dont des portes ouvertes, en collabo-

ration avec différents partenaires concernés, parmi lesquels la direction de l'éducation, qui a organisé une semaine d'information sur la formation professionnelle en avril dernier. Parallèlement, des visites aux lycées et CEM de la wilaya ont été initiées par la même direction, en vue d'informer les jeunes sur les offres assurées par le secteur, dont des représentants participent, ces jours-ci, aux conseils d'orientation du secteur de l'Education. La wilaya de Blida compte 22 établisse-

ments de formation professionnelle dédiés aux métiers du bâtiment et des travaux publics (Larbaâ), l'arboriculture et l'élevage animal (Bougouera), et les services, dont les arts d'imprimerie (Blida). Le secteur dispose d'une capacité d'accueil globale de 9 000 places pédagogiques, en plus de 1 500 lits, et 2 400 places en demi-pensionnat, repartis entre quatre instituts nationaux spécialisés, 11 CFPAs et six annexes professionnelles.



Sahara occidental

Appel à l'accélération du processus de décolonisation

■ Les Etats membres du comité de l'ONU ont appelé à l'accélération du processus de décolonisation du Sahara occidental à travers la tenue, sans délai, d'un référendum d'autodétermination afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement de son avenir.

Par Faten D.

Les Etats membres et observateurs du comité onusien ont, à l'occasion d'une session consacrée à l'examen de la question sahraouie au siège de l'ONU du 15 au 25 juin, exhorté le Maroc à «se conformer à ses obligations internationales en respectant le droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination en application du Plan de règlement de 1991 adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies». Ainsi, les représentants du Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone, ont mis en avant la responsabilité de l'ONU dans le règlement du conflit au Sahara occidental. Dès lors que la question du Sahara occidental relève d'un processus de décolonisation, «il incombe à l'ONU d'assurer la mise en œuvre, en coordination avec l'Union africaine (UA), des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale (AG) et du Conseil de sécurité qui consacrent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», ont souligné les représentants de ces huit pays. Une préoccupation majeure a été exprimée, par ailleurs, par l'ensemble des intervenants quant aux violations des droits de l'homme perpétrées dans les territoires occupés au Sahara occidental et à l'exploitation illégale de ses ressources



R.F.D.R.

naturelles. Là encore, le comité insiste sur la responsabilité particulière de l'ONU de faire respecter le droit international et la charte internationale des droits de l'homme par l'occupant marocain. Le comité de la décolonisation est tenu d'assumer pleinement son mandat à l'égard du Sahara occidental à travers la mise en œuvre de la résolution 1514 portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Les participants à la session ont également

appelé à tenir en compte les propositions du représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari, formulées au cours d'un séminaire régional de décolonisation, tenu en mai 2015, invitant le comité à consacrer une session du comité au Sahara occidental et à organiser une tournée dans les territoires occupés. Les intervenants n'ont pas manqué de saluer l'engagement de l'UA en faveur de la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, saluant la

lutte légitime du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination.

Ils ont exprimé leur appui aux décisions prises par ses différents organes, dont la dernière en date du 15 juin 2015, traduite par l'adoption d'une résolution par les chefs d'Etat et de gouvernement appelant, entre autres, l'Assemblée générale de l'ONU à arrêter une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Le président du comité spécial,

l'ambassadeur équatorien, Xavier Lasso Mendoza, a, au terme des travaux de la session du comité, réaffirmé le plein engagement de cette entité dans le dossier du Sahara occidental. Le diplomate a annoncé que le comité compte saisir la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'AG de l'ONU de la question d'effectuer une visite dans les territoires sahraouis.

F. D./ APS

Libye Le gouvernement reconnu, prêt «sous conditions» à discuter des migrants avec l'UE

LE GOUVERNEMENT libyen reconnu par la communauté internationale s'est déclaré jeudi prêt à envoyer une délégation pour débattre avec l'Union européenne du contrôle des flux de migrants depuis le sol libyen, tout en affirmant que la souveraineté du pays serait une «ligne rouge» pour toute opération de l'UE. La Libye, divisée entre deux gouvernements rivaux et en proie au chaos sur fond de combats entre factions rivales, ne dispose pas d'une marine apte à faire face aux multiples départs de migrants de ses côtes vers l'Europe. L'UE a entériné lundi le lancement d'une mission navale appelée à combattre les réseaux de passeurs en mer Méditerranée mais la première phase de l'opération sera limitée à la collecte de renseignements, faute de l'autorisation nécessaire des Nations unies. L'aval de la Libye, où les deux factions rivales ne voient pas d'un bon œil la perspective de missions internationales dans les eaux territoriales, est jugé prioritaire par l'UE. «Un comité ministériel va se rendre à l'UE pour l'informer des solutions proposées par le gouvernement. Le gouvernement a ses propres solutions», a déclaré Hatem Oraibi, porte-parole du gouvernement. «La souveraineté, les eaux territoriales et l'espace aérien libyens sont une ligne rouge». Le chef d'état-major de l'armée de l'air du gouvernement reconnu internationalement a auparavant prévenu que tout navire entrant dans les eaux libyennes sans autorisation serait pris pour cible par l'aviation.

R.M.

Tunisie

Arrêt de la grève des agents de la santé

La grève administrative des agents de la santé a été suspendue au terme d'une séance de négociation tenue au ministère des Affaires sociales, apprend-on auprès des chargés de communication aux ministères de la Santé et des Affaires sociales. Il a été convenu aussi au cours de cette séance de reprendre les négociations sur les revendications sectorielles et le reste des problèmes en suspens à partir du 29 juin courant au ministère des Affaires sociales, précise-t-on de même source.

Cette séance a réuni Saïd Aïdi, ministre de la Santé, Ahmed Ammar Youmbai, ministre des Affaires sociales, Kacem Afaya, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et Othman Jallouli, secrétaire général de la Fédération générale de la santé relevant de l'UGTT. La commission administrative sectorielle de la santé relevant de l'UGTT avait décidé, mercredi dernier, de créer une grève administrative du 22 au 27 juin courant, suivie d'une grève sectorielle les 9 et 10 juillet dans tous les établissements hospitaliers publics, rappelle-t-on. Selon la motion professionnelle, la commission a motivé sa décision par son refus des retenues effectuées sur les salaires

(jours de grève), qualifiant cette mesure d'«atteinte au droit à la grève». La commission administrative avait appelé dans cette motion à étendre l'application de l'article 2 de la loi de la Fonction publique aux techniciens supérieurs, infirmiers, agents d'exécution et d'accueil et d'appliquer tous les points convenus et contenus dans les PV, suggérant l'allocation d'une indemnité pour métier pénible et des promotions exceptionnelles pour tous les agents de la santé.

Sur un autre chapitre, le plan de développement 2016-2020 a été jeudi au centre d'un Conseil ministériel restreint présidé par le Chef du gouvernement, Habib Essid. La réunion a été consacrée à l'examen de la note d'orientation relative au plan de développement 2016-2020. A cette occasion, le Chef du gouvernement a passé en revue les grandes lignes du nouveau modèle de développement fondé sur l'encouragement de l'initiative privée, les exportations et le redressement de l'économie sociale et solidaire. Le Chef du gouvernement a également souligné les dispositions du développement régional et insisté sur la nécessité d'instaurer les fondements de la bonne gouvernance et de la décentralisation.

164 infractions économiques à Nabeul la première semaine du ramadhan

Les brigades de contrôle économique de Nabeul (nord-est de la Tunisie) ont relevé, au cours des six premiers jours du ramadhan, 164 infractions économiques, selon la direction régionale du Commerce. Les infractions concernent notamment «le non affichage des prix, l'absence de factures d'achat et le monopole», a expliqué le directeur régional du commerce à Nabeul, Taher Riahi, à l'agence de presse tunisienne TAP.

«Ces infractions ont été relevées suite à 900 visites de terrain effectuées par 11 équipes de contrôle économique aux commerces, les circuits de vente en détail et en gros et les unités de production et de stockage», a-t-il ajouté.

M. Riahi a fait savoir que le contrôle touchera, au cours de la deuxième quinzaine du ramadhan, les secteurs de pâtisserie, des fruits secs, les cafés, les espaces de loisirs, le prêt-à-porter, les chaussures et les jouets pour enfants.

R.L./Agences

Asile et migrations et Méditerranée

L'UE «blinde» sa solidarité

■ *Création de centres de tri pour réfugiés et accélération des expulsions pour les recalés au droit d'asile : les dirigeants de l'UE réunis à Bruxelles ont durci les conditions d'accueil des migrants pour désamorcer une crise menaçant la libre circulation dans l'espace Schengen.*

Le renforcement des défenses de la «Forteresse Europe» a été imposé comme contrepartie à un effort de solidarité demandé en faveur de l'Italie et de la Grèce, dont les systèmes d'asile sont submergés par l'arrivée de vagues de migrants. Quelque 120 000 sont arrivés depuis le début de l'année, affluant pour beaucoup des côtes libyennes ou turques, selon le HCR. L'aide des partenaires moins exposés de par leur géographie n'est pas acquise. La Commission voulait imposer la prise en charge sur deux ans de 40 000 demandeurs d'asile arrivés dans ces deux pays et fixer des critères pour leur répartition.

L'effort devait être complété par l'accueil de 20 000 réfugiés originaires de Syrie et d'Érythrée venus des camps gérés par le HCR. «La politique l'a emporté sur la compassion jeudi pendant le sommet», a déploré un participant. Les dirigeants européens ont refusé toute obligation et certains ont réclamé qu'il soit précisé que l'effort de solidarité serait seulement «volontaire». Les débats ont alors tourné à l'igre.

Le président fran-



çois François Hollande a parlé de «moments de tension bien légitimes». «La tournure des discussions a été désagréable», a déploré la présidente de la Lituanie Dalia Grybauskaitė, en faveur d'une solidarité volontaire.

«Si vous voulez une base volontaire, si c'est ça votre idée de l'Europe, alors gardez-la pour vous. Nous nous débrouillerons seuls», a lancé le président du

Conseil italien Matteo Renzi, selon le récit fait par un des participants. Il a obtenu gain de cause. «Le mot volontaire n'est pas dans les conclusions» du sommet, s'est-il félicité. Mais le résultat est jugé décevant car aucune obligation n'est non plus imposée aux États. «L'Europe n'est pas à la hauteur des ambitions qu'elle déclame», a déploré Jean-Claude Juncker, député par la révision à la baisse de son projet. «C'est une décision affligeante, c'était une réunion pratiquement pour rien», s'est pour sa part insurgé le Premier ministre libéral belge Charles Michel. «Pour certains pays, la solidarité c'est quand ça les arrange et uniquement quand ça les arrange. Ça ne va pas», a-t-il dénoncé.

L'organisation non gouvernementale Avaaz, à l'origine d'une campagne européenne pour aider les réfugiés, a déploré un «échec humanitaire». La répartition des 40 000 candidats à l'asile n'a pas été chiffrée. Selon les critères proposés par la Commission européenne, la France devrait prendre en charge 9 000 réfugiés, mais le gouvernement ne semble pas prêt à souscrire à un tel engagement, a-t-on appris de source française. Le tri entre les arrivants a été demandé par Paris dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière. «Il faut être capable d'accueillir, d'enregistrer, de faire une distinction», a soutenu François Hollande. Les camps de triage créés en Italie et en

Grèce auront cette mission. Financés et gérés par l'Union européenne avec des «agents» détachés par les États membres, ils permettront «d'opérer la sélection entre ceux qui peuvent bénéficier de l'asile de ceux qui doivent être renvoyés», selon Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur français. Une fois ce tri opéré, les retours des déboutés du droit d'asile devront être accélérés, ont demandé les dirigeants européens. La sélection pose également problème à Matteo Renzi, a confié un responsable européen. Le Pape François avait pris les devants, en affirmant que tous les migrants doivent être accueillis et protégés et cette position s'est imposée dans la péninsule.



Points chauds

Reconnaissance

Par Fouzia Mahmoudi

Si le Pape François a durant ses deux années à la tête de l'Église catholique bouleversé beaucoup de fondamentaux, notamment parmi les questions sociétales, ses prises de positions politiques marquées, dénotent également. Ainsi, si ces derniers mois le Pape s'est fait l'avocat des migrants, appelant les pays européens à la générosité et à la compréhension, il s'intéresse aussi aux questions relatives au Proche-Orient. Le religieux avait effectivement fortement agacé Israël en qualifiant il y a quelques semaines le président palestinien, Mahmoud Abbas, d'«ange de paix» lors d'une rencontre entre les deux hommes samedi au Vatican, à la veille de la canonisation de deux religieuses palestiniennes. Aujourd'hui, le Saint-Siège et «l'Etat de Palestine» ont signé au Vatican un accord historique sur les droits de l'Église catholique dans les territoires palestiniens, a annoncé le Vatican dans un communiqué. L'accord a été signé dans le palais pontifical par le secrétaire pour les relations avec les États (ministre des Affaires étrangères), le prélat britannique Paul Richard Gallagher, et par le ministre palestinien des Affaires étrangères Riyad Al-Maliki. La mise au point de ce texte par une commission bilatérale avait été achevée le 13 mai dernier après quinze ans de négociations entre les deux parties. L'accord exprime le soutien du Vatican à une solution «du conflit entre Israéliens et Palestiniens dans le cadre de la formule de deux Etats», avait expliqué en mai Mgr Antoine Camilleri, chef de la délégation du Saint-Siège. Même si le Vatican parle d'«Etat de Palestine» depuis début 2013, les Palestiniens estiment que cette signature équivaut à «une reconnaissance de facto» de leur Etat. Pour l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), cet accord fait du Vatican le 136^e pays à avoir reconnu l'Etat de Palestine. Cet accord mécontente Israël, pour qui «une telle décision ne fait pas avancer le processus de paix et éloigne la direction palestinienne de la table des négociations bilatérales». Le Saint-Siège, qui a des relations diplomatiques avec Israël depuis 1993, négocie depuis 1999 un accord sur les droits juridiques et patrimoniaux des congrégations catholiques dans l'Etat hébreu. Ainsi, Israël qui reste arqué-bouté sur sa politique de stigmatisation à l'égard du peuple palestinien peut compter de moins en moins de soutien alors que le monde dans sa grande majorité reconnaît désormais la nécessité d'un Etat Palestinien. Reste à convaincre les Israéliens que leur attitude négative est plus contre productive qu'autre chose alors même que les relations avec leur allié le plus proche, les Etats-Unis, n'ont jamais été aussi tendues.

F. M.

Grèce

Les Européens proposent 12 milliards d'euros d'aide jusqu'à fin novembre

Les créanciers européens de la Grèce proposent jusqu'à fin novembre un paquet de 12 milliards d'euros d'aide pour le pays, au bord du défaut de paiement, à condition de se mettre d'accord rapidement sur une série de réformes et de mesures budgétaires, selon un document de négociation que l'AFP a pu consulter hier.

Ils proposent notamment de verser à Athènes 1,8 milliard d'euros en urgence, «dès que le Parlement grec aura voté par une résolution l'accord avec les institutions».

Cette somme permettrait à la Grèce d'éviter le défaut de paiement en remboursant un prêt de quelque 1,5 milliard d'euros du Fonds monétaire international, qui vient à échéance le 30 juin.

Dans le meilleur des cas, si Athènes et ses créanciers se mettent d'accord samedi lors de la réunion de l'Eurogroupe convoquée en urgence, le parlement grec pourrait se prononcer dimanche et le Bundestag allemand lundi, a suggéré une sour-

ce européenne au fait des discussions.

Selon le document qui a fuité hier, les Européens proposent une extension de cinq mois du programme d'aide dont bénéficie actuellement la Grèce.

Ils sont prêts à verser 12 milliards d'euros en quatre tranches pendant cette période, dont l'essentiel avant mi-août.

La première, de 1,8 milliard d'euros, proviendrait des intérêts réalisés en 2014 par le programme «SMP» (Securities Market Program). Ce programme lancé en 2012 permet aux banques centrales de la zone d'acheter de la dette publique grecque sur le marché secondaire.

Pour qu'elle soit versée, il faut non seulement que le Parlement grec vote l'accord avec ses créanciers, y compris un certain nombre de mesures appelées «actions préalables», mais aussi que les Parlements nationaux des pays concernés se prononcent pour accepter ce versement. Deux autres tranches de prêt du fonds de soutien de la

zone euro suivraient: l'une de 4 milliards d'euros d'ici mi-juillet, une autre de 4,7 milliards début août, à condition que la Grèce ait mis en œuvre certaines réformes.

Une autre tranche de 1,5 milliard provenant des profits réalisés en 2015 grâce au programme SMP compléterait cette somme de 12 milliards d'euros en octobre.

Une partie de cet argent, soit 6,9 milliards d'euros, proviendrait du fonds mis en place pour venir en aide aux banques grecques, qui dispose actuellement de 10,9 milliards d'euros. Le déblocage des ressources de ce fonds correspond à une demande de longue date du gouvernement grec.

Le FMI pourrait y ajouter 3,5 milliards d'euros, sous certaines conditions: que toutes les actions préalables aient été mises en œuvre et que le Fonds ait des assurances sur le financement du pays sur une période excédant 12 mois et sur la soutenabilité de sa dette.



Festival national de la chanson chaâbi

Hommage à Kamel Messaoudi et Rachid Nouni

■ Vingt-quatre candidats finalistes des différentes régions du pays sont depuis jeudi en concurrence pour le premier prix du festival national de la chanson chaâbi. Quatre candidats se sont succédé lors de cette soirée inaugurale sur la scène de l'espace Agora du complexe culturel Riad El Feth. Cet événement était aussi une occasion pour rendre hommage à deux grands noms du chaâbi en Algérie, à l'image de Kamel Messaoudi et Rachid Nouni. Cependant, le public a regretté la sonorisation «inadéquante» mise en place et l'absence de chaises pour les spectateurs.

Par Abia Selles

Les mordus du chaâbi seront gâtés cette semaine. C'est dans le cadre du festival national du chaâbi que vingt-quatre interprètes de différentes régions du pays enchanteront les amoureux de ce genre musical avec de belles prestations. Inaugurée jeudi soir à l'espace Agora du complexe culturel Riad El Feth, cette soirée était une occasion pour rendre hommage à deux artistes de ce genre musical en présence des membres de leurs familles. Il s'agit de deux figures de la musique populaire algéroise dont Kamel Messaoudi et Rachid Nouni. Deux montages vidéo évoquant le parcours et la personnalité des deux chanteurs disparus ont, par ailleurs, été projetés à cette occasion devant



un public relativement nombreux et composé essentiellement de familles et de visiteurs du complexe culturel.

Les quatre premiers candidats se sont ensuite succédé sur scène pour interpréter des standards du melhoun (poésie popu-

laire du Maghreb) devant un jury présidé par Lounès Aissaoui et composé de musicologues, de paroliers et autres spécialistes du chaâbi. Ces récitals d'une vingtaine de minutes par candidat, reprenant des pièces classiques comme «Zora ya âachki-



ne» ou encore «Ya el kadi» n'ont pu être pleinement appréciés, de l'avis de quelques spectateurs, à cause d'une sonorisation trop amplifiée, plus propice à d'autres genres de musiques entraînant qu'au chaâbi, monotone et méditatif.

A cette sonorisation «inadéquante», s'est ajoutée l'«inconfort» du lieu accueillant le festival, un espace en plein air sans chaises (hormis une dizaine de fauteuils installés pour l'occasion) qui a obligé les spectateurs à suivre les prestations des candidats debout ou assis sur les marches en béton de l'Agora.

La deuxième partie de soirée, devant être animée par la star de la musique andalouse, Nassima Chaâbane, a été quant à elle, annulée en raison de l'«absence» de la chanteuse, selon les organisateurs qui n'ont pas donné plus de précisions.

Le Festival national de la chanson chaâbi, institué en 2006, vise à préserver le patrimoine de ce genre de musique populaire et à assurer une animation artistique durant le mois de ramadhan. Véritable vivier de jeunes talents qui a permis l'émergence de chanteurs comme Kamel Aziz et Mustapha Belachène, le Festival s'est successivement tenu au TNA (Théâtre national algérien), à l'Institut national supérieur de musique d'Alger, à la salle Ibn-Zeydoun (Riad El Feth), puis à l'Agora depuis 2014.

A.S.

Soirées de ramadhan à Tizi-Ouzou

Une soixantaine de chanteurs au programme

Une soixantaine de chanteurs ont été invités pour animer les soirées du mois sacré de ramadhan à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, mercredi, auprès de la chargée de la communication à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Lounis Ait Menguélet, Akli Yahiatene, Yasmina, Lounes Kheloui, Ali Ideflaoune et Kaci Boussaâd figurent parmi les artistes de la chanson kabyle, appelés à égayer les soirées de leurs nombreux fans dans la wilaya, aux côtés d'autres artistes moins connus, à l'exemple de Hassan

Ahres, Rabah Asma, Taoues Arhab, Siham Stiti et Amour Abdenour, ainsi que d'autres noms de la chanson kabyle ancienne et moderne, a indiqué à la presse Sonia Iloul.

Elle a également signalé l'invitation, cette année à Tizi-Ouzou, des quatre stars montantes du concours «Alhane oua Chabab» de la Télévision nationale, Arezki Ouali, Sonia Amrani, Cherif Laidoune et Said Atab, en l'occurrence.

Le théâtre communal Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou sera, pour sa part, au rendez-

vous avec 21 représentations théâtrales et autres opérettes qui seront offertes par des troupes et coopératives théâtrales de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Boumerdès, Skikda, Sétif, Alger, Batna, Oum Lebouaghi, Mascara et Bordj Bou-Erreridj. La soirée du 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 53^e anniversaire de l'Indépendance nationale, sera marquée par la présentation de la pièce «Azal N'tili», (la valeur de la liberté), produite par le théâtre régional Kateb-Yacine, a-t-elle ajouté.

L.B.

Veillées à Mostaganem

Chants du terroir en ouverture

Un bouquet de chants du terroir a été proposé à l'ouverture de la première soirée de ramadhan animée à la Maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, au chef-lieu de la wilaya de Mostaganem.

Les associations «Cheikh El Kamel» et «Wichah El Andalou» et l'artiste Kaki Bendjelloul de Mostaganem ont reproduit des qacidate de Aissaoua, de chants andalou et chaâbi. Le public,

des familles et des jeunes notamment, a été agrémenté deux heures durant par une variété de chansons et la Hadra Aissaoua dans une ambiance conviviale.

Les soirées programmées par la direction de la culture de Mostaganem en collaboration avec la Maison de la culture du chef-lieu de wilaya se poursuivent mercredi par une soirée qui sera animée par les associations «Dharieh Sidi Said» dans le genre

Aissaoua, «El fen oua nachat» de musique andalouse et les artistes Nouredine Benatia et Mahfoud Boukhalfa en chaâbi.

La direction de la culture de la wilaya de Mostaganem a concocté, pour les soirées de ramadhan, des galas de variétés à la Maison de la culture, à Salamandre, à la plage Les sables, dans les gammes de tons et de sons où se mêlent les genres aissaoua, moderne, chaâbi et inchad, entre autres,

animées par des troupes et artistes de la wilaya et d'autres régions du pays.

Au programme figurent également des représentations théâtrales et une caravane culturelle qui sillonnera les communes de Hadjadj, Aïn Tedelès, Stidia, Achaacha, Bouguirait et Sidi Ali, question de mettre du baume au cœur des habitants de ces régions et les faire sortir de la monotonie.

F.H.

Journées cinématographiques de Béjaïa

Des auteurs et réalisateurs maghrébins en formation

Des ateliers de formation destinés aux auteurs et réalisateurs maghrébins (Algériens, Marocains et Tunisiens) seront ouverts, en marge de la tenue des 8^e journées cinématographiques de Béjaïa, prévue dans la ville éponyme en septembre prochain, a-t-on appris mercredi, des organisateurs.

Organisée par l'association «Project-heurt», parraine de l'événement en collaboration avec le Centre national de la cinéma-

tographie (France) et l'Institut français d'Alger, la formation conçue en deux sessions vise à «consolider leurs (les lauréats) techniques d'écriture scénaristiques et ce, à travers un accompagnement dans le développement d'un scénario de court-métrage de fiction ou de programme court», a-t-on précisé.

Les participants, au nombre de neuf au maximum, seront sélectionnés par un jury international, mandaté expressément pour la

lecture des projets qui lui seront soumis, a-t-on ajouté.

La première session débutera à Béjaïa du 5 au 11 septembre. Et la seconde, d'une durée égale d'une semaine, est prévue dans le courant du 4^e trimestre 2015 dans un lieu qui reste encore à déterminer (Algérie, Maroc, ou Tunisie), a-t-on ajouté, soulignant que la date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au 10 août prochain.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi-Zakaria
26 juin :

Concert de chant bedoui animé par Cheikh El Marniz et cheikh Abdelhamid Bouzahar

Espace Agora de Riadh El-Feth
1^{er} juillet :

Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum.
Animation : Hamid Achouri.

Institut français d'Alger
Jusqu'au 4 juillet :
Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore

Galerie d'art Sirius
Jusqu'au 30 juin :

Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Salle Ibn Zeydoun

26 juin :
Soirée musicale avec le musicien Nadir L'eghrib
2 juillet :
Spectacle musical animé par Gaâda diwan Bechar

Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

26 juin à 22h30 :
Concerts de la Troupe El Raya (Boudouaou), la Troupe El Wisal (Boumerdès) et de la Troupe Adel Haned (Alger).

Salle Ibn-Khaldoun

26 juin à 22h30 :
Soirée artistique animée par Kamel Aziz.

Coup-franc direct



Toujours le bouc-émissaire

Par Mahfoud M.

La saison n'a pas encore débuté que certains clubs ont décidé déjà de changer de coach et c'est le cas par exemple du NAHD qui a décidé de se défaire de Bira qui devait être l'entraîneur avant que la direction ne prenne attache avec un autre technicien, à savoir, laïche. Cela prouve encore une fois que les dirigeants des clubs n'ont rien compris aux vertus de la stabilité et préfèrent rechercher tout de suite un fusible à faire sauter. Pour eux, le fait de changer un entraîneur montre qu'ils travaillent et qu'ils recherchent le meilleur pour leur club. Toutefois, cela veut tout simplement dire qu'ils ne savent pas, en fait, où donner de la tête surtout quand ils sont accablés par leurs propres supporters. Le coach qui demande de se charger, lui-même, du recrutement est mal vu par les responsables qui préfèrent se charger de cette mission pour faire ce que bon leur semble. Les dirigeants devraient, normalement, savoir que tout entraîneur est tenu responsable de l'effectif et c'est lui qui paye les pots cassés et il est logique donc qu'il se charge de chapeauter le recrutement et de chercher les meilleurs éléments qui devraient donner le plus à son équipe. Il devrait, donc, y avoir une ligne de conduite pour arriver à un rapprochement entre les deux parties.

M. M.

JS Saoura

Simondi : «Je retrouve avec plaisir le football algérien»

Le nouvel entraîneur de la JS Saoura (Ligue 1) le Français Simondi Bernard a déclaré à Béchar qu'il retrouvait «avec plaisir le football algérien» au sein de cette formation du sud du pays. «Ma venue dans cette équipe de la ligue 1 du championnat algérien va me permettre de retrouver avec plaisir le foot ball algérien, de même que je vais m'atteler à travailler de façon à contribuer à faire grandir cette équipe» a-t-il indiqué lors de sa première conférence de presse tenue au siège de la direction générale de la JS Saoura à Béchar. «J'ai trouvé aussi une bonne équipe de travail au sein des structures administratives et techniques de ce club dont la motivation de ses dirigeants est la mienne, et j'espère être à la hauteur des ambitions des dirigeants et des joueurs», a souligné le nouvel entraîneur de la JS Saoura qui a signé un contrat d'une année avec ce club. «Au premier constat, je pense que les récents recrutements de joueurs constituent une bonne chose pour le club qui possède de réelles potentialités lui permettant de répondre aux préoccupations de ses supporters», a-t-il souligné. Simondi Bernard qui a entraîné l'ES Sétif en 2007, et qui remplace à ce poste Henkouché Mohamed, possède une carrière de 30 ans en qualité d'entraîneur de différentes formations dont la dernière (2012 à 2013), est le club qatari d'EL Kharatia de la division 1. Il a été également directeur



technique de l'équipe nationale de Guinée en 2000, et de celle du Bénin de 2001 à 2004. La prise en charge de la barre technique de la JS Saoura par cet entraîneur expérimenté est perçu par plusieurs dirigeants et supporters de cette équipe comme une occasion pour donner un nouvel élan à la formation de la JSS pour qu'elle puisse jouer désormais les premiers rôles en ligue 1 algérienne. La JSS a procédé récemment au recrutement de cinq nouveaux joueurs. Il s'agit des attaquants ivoirien André Rista Mustapha qui jouait auparavant à Gil Vicente Futebol Club (Portugal) et Mustapha Djilil (ex-MC Alger), du milieu de terrain Mohamed Lagraâ (ex-ES Sétif), Mohamed Walid Tiboutine (ex-USM Hadjout) et du gardien de but Houari Djemili (ex-MC Alger). Ces joueurs ont signé des contrats de deux ans, tout comme l'attaquant Mohamed Zaïdi, de retour au club et signataire, lui aussi, d'un contrat de deux ans.

Mondial 2015 dames de beach-volley La paire algérienne veut gagner de l'expérience



La paire algérienne dames de beach-volley, Meriem Boucheta - Louiza Bayou prendra part du 27 au 29 juin à Amsterdam au championnat du monde, avec l'objectif d'apprendre davantage en côtoyant le niveau mondial, à l'occasion de la première participation de l'Algérie à ce niveau de la compétition», a indiqué l'entraîneur national Malik Berkati. «Participer à un mondial de beachvolley est en soi une satisfaction pour nos filles qui vont découvrir le haut niveau en affrontant des paires très expérimentées et habituées à jouer les premiers rôles», a déclaré l'entraîneur national, jeudi juste avant le départ de la délégation algérienne pour la capitale néerlandaise. A Amsterdam, l'Algérie jouera dans le groupe G, contre le Brésil (27 juin), l'Allemagne (28 juin) et l'Ile de Vanuatu en Océanie. La paire algérienne avait décroché sa qualification pour le mondial-2015, grâce à la 4^e position obtenue, lors du dernier championnat d'Afrique des nations joué en février dernier en Tunisie.

Ligue des champions d'Afrique/ES Sétif-USM Alger ce soir à 22h30 L'Aigle Noir à l'épreuve de Soustara

Les deux représentants algériens, l'ES Sétif et l'USM Alger en Ligue des champions d'Afrique entrent en lice ce soir avec une confrontation entre eux qui aura lieu au stade du 8 Mai-1945 de Sétif à 22h30.

Par Mahfoud M.

En effet, le champion d'Afrique en titre croisera le fer donc avec la formation usmiste dans un classique algérien mais cette fois-ci en compétition africaine. Les gars de la ville des Hauts-Plateaux se présenteront sans leurs nouvelles recrues qui ne sont pas encore qualifiées pour cette compétition, à l'image de Hachi est des autres avec laquelle la direction sétifienne avait conclu. Cela devrait être quelque peu difficile pour les Noir et Blanc mais pas impossible, d'autant plus que la formation sétifienne a gardé ses cadres et devrait donc se présenter avec un groupe très compact et sans doute performant. Les poulains de Madoui sont, en tout cas, décidés à bien débiter la Ligue des champions en remportant ce premier match pour



lequel ils auront les faveurs du pronostic. Le fait de jouer sur son stade fétiche du stade du 8-Mai de Sétif et devant ses supporters devrait leur permettre à l'ESS de jouer quelque peu à l'aise et à chercher donc les trois points de la victoire pour bien entamer cette phase des poules qui s'annonce difficile. Les Sétifiens devraient quand même être sur leurs gardes d'autant plus que l'adversaire n'est autre que l'USMA, soit une équipe qui la connaît très bien et qui était revenue avec un résultat probant du stade de Sétif à plusieurs reprises par le passé. Les gars de Soustara se

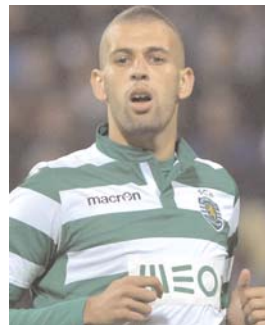
présenteront, lors de ce match, sans entraîneur puisque c'est le duo Meftah-Zeghdoud qui sera sur le banc de touche. L'absence de Zemmamouche, suspendu, et Bouchama, blessé, pourrait sans doute influencer mais l'équipe se présentera avec quelques-unes de ses nouvelles recrues, notamment, le gardien Mansouri qui revient à l'équipe après avoir évolué au MO Béjaïa, en plus de l'ex-défenseur de l'USMH, Mazari. Les Rouge et Noir feront, en tout cas, tout ce qui est en leur possible pour revenir avec le meilleur résultat possible.

M. M.

Sporting Lisbonne

Slimani vise le titre de meilleur joueur du club

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani est nommé pour le titre de meilleur joueur du club, a indiqué jeudi le site officiel du club portugais de football. Agé de vingt-sept ans, Slimani a inscrit 15 buts en 33 rencontres avec son club la saison dernière, toutes compétitions confondues. Il avait largement contribué au succès de son équipe en finale de la Coupe du Portugal. Il compte également 37 sélections, lors desquelles il a inscrit 16 buts dont le dernier en date contre les Seychelles (4-0) en match comptant pour les élimina-



toires de la CAN-2017. L'ancien joueur du CR Belouizdad est dans le viseur de plusieurs clubs européens entre autres : l'Olympique de Marseille, l'AS Monaco ou encore Fenerbahçe. Outre Slimani, trois de ses coéquipiers sont nommés pour le titre du meilleur footballeur du club : Joao Mario, Luis Carlos Almeida da Cunha (Nani) et Rui Patricio.

Le meilleur joueur du Sporting Lisbonne sera élu par les internautes et les supporters du club. La cérémonie de remise des prix aux futurs lauréats, aura lieu le 1^{er} juillet prochain au Coliseum de Lisbonne.

MC Alger

Bouderbal ne viendra pas

L'MC Alger n'a pu faire signer un contrat au joueur franco-algérien Rafik Bouderbal après que les négociations entre les deux parties eurent buté sur le volet financier, a-t-on appris jeudi auprès du conseil d'administration du club de Ligue 1 de football. Bouderbal (28 ans), qui n'était pas allé au bout de son contrat avec le RC Arbaâ la saison dernière, a exigé un salaire de 2,5 millions de dinars, une demande refusée par la direction mouloudéenne, précise la



même source. Le président du club de la capitale Abdelkrim Raïssi et ses

collaborateurs sont en passe d'écarteler la piste de l'ancien joueur du FC Lorient (Ligue 1, France).

Le MCA, qui a frôlé la relégation lors de l'exercice passé, a engagé quatre nouvelles recrues depuis le début du mercato estival. Il s'agit du gardien de but, Jonathan (ex-USM Bel Abbès), Bouhenna (ex-CS Constantine), Mokdad (ex-RC Arbaâ), Merzougui (ex-RC Relizane), ainsi que Kacem qui revient de prêt du RC Arbaâ.

JS Kabylie

Yedroudj signe à l'ASO

L'e milieu de terrain de la JS Kabylie (ligue 1) Hamza Yedroudj s'est engagé jeudi pour trois ans avec l'ASO Chlef, club relégué en Ligue deux algérienne de football, a-t-on appris auprès de la direction de la formation chélifienne. Il s'agit de la troisième recrue de l'ASO depuis l'ouverture du mercato estival, après avoir déjà engagé Bencheikh (ex-RC Relizane) et Hadjidi (ex-CA Batna). Les responsables chélifiens ont opté pour une nouvelle stratégie après l'échec de

leur équipe la saison dernière en s'intéressant beaucoup plus aux joueurs de jeune âge peu connus sur la scène footballistique nationale.

Le club entend également promouvoir plusieurs joueurs de l'équipe espoirs, sachant que l'ASO disposait lors de la saison dernière de l'effectif le plus âgé de la Ligue 1, selon une étude de la Ligue de football professionnel.

L'ASO sera entraînée la saison prochaine par le Français Guy Wallemme, qui a signé un contrat



d'une année la semaine précédente à Paris. Il est attendu aujourd'hui à Chlef pour entamer son travail.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Makhzen : le paradoxe d'un PMA colonisateur

Par Nazim Rochd

Une citoyenne sahraouie, M^{me} Tekber Haddi, est en grève de la faim depuis le 15 mai, à Las Palmas (Espagne). C'est une mère qui réclame au Makhzen la vérité sur la mort de son fils, Mohamed Lamine Haidalla, et la restitution de sa dépouille. Elle demande, aussi, que justice soit rendue à son enfant, contre ses assassins. Encore un épisode dramatique, parmi des milliers que vivent les Sahraouis, sous l'abjecte occupation de l'armée monarchique marocaine. Le paradoxe du Sahara occidental est qu'il se trouve victime d'un colonialisme, pour le moins, insolite. Le pays colonisateur est classé parmi ceux qu'on appelle les PMA, autrement dit, les pays les moins avancés de la planète. A titre d'illustration de ce statut, à ce jour, 18 000 veuves de soldats marocains morts au Sahara réclament des dédommagements, mais il n'y a pas assez d'argent dans les caisses de l'armée pour les indemniser. Alors que les Occidentaux et la France, en particulier, voient «une avancée démocratique», dans une stratégie scélérate qui entérine le mépris du droit des Sahraouis à l'autodétermination. Un statu quo de fait permet un grave précédent de redéfinition unilatérale de frontières, après celui qui prévaut en Palestine. C'est ainsi que le Makhzen peut se commettre en colonisateur, maintenir et entretenir un corps expéditionnaire de près de 200 000 soldats en plus des dépenses que coûtent l'administration coloniale et les colons déplacés, qui bénéficient de privilèges financiers considérables par rapport à leurs concitoyens se trouvant au pays. Les «gardiens de la légalité internationale», le régime français en particulier, s'opposent même à ce que la Mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso) s'oc-

cupe de la surveillance des droits de l'Homme, cessez-le-feu obtenu en novembre 1991 avec la promesse faite au Polisario d'un référendum d'autodétermination du territoire, une année après la fin des hostilités. Depuis, le parjure a remplacé la «légalité internationale» et le roitelet dispose de toute l'arrogance que lui procurent les puissants de l'heure. Une arrogance qui s'exprime, jusqu'à la nausée, dans le système tribal d'allégeance (bey'a) à une monarchie folklorique, aussi féroce que sa fragilité l'oblige à être. Rappelons que Mohammed V avait été légitimé par le protectorat français, au cours d'une bey'a convoquée à cette occasion. L'hebdomadaire marocain «Tel Quel» décrit le cérémonial : «Comme chaque année, des cars chargés de jellabas blanches se déverseront sur le Mechouar du palais royal, et les policiers du royaume, tous en alerte, salueront dûment les voitures remplies d'officiels et roulant à toute vitesse... Le gotha du royaume, bien aligné et sous la responsabilité du wali de chaque région, peut rester longtemps à espérer l'arrivée rapide du monarque... Quand les portes du palais s'ouvrent... le roi apparaît dans toute sa splendeur. Juché sur un étalon et protégé par son fameux parasol, il est le seul à ne pas toucher terre, à mi-chemin entre le divin et le temporel. Le ministre de l'Intérieur s'avance alors vers le souverain pendant que les petites mains de la cérémonie entonnent le cri d'allégeance : «Que Dieu bénisse la vie à mon seigneur» ("Allah ibarek f'âmar Sidi"). Alors, rang par rang, les notables s'inclinent au passage de l'étalon royal et sont ensuite directement évacués vers la sortie. Juste le temps d'une courbette...» Précisons, enfin, que le contrat de la bey'a n'est pas signé par le roi, ne l'engage pas à une contrepartie. Ainsi gouverne le «partenaire pour la démocratie» de l'Union européenne. N. R.

Transport maritime

L'ENTMV annonce des perturbations sur ses dessertes

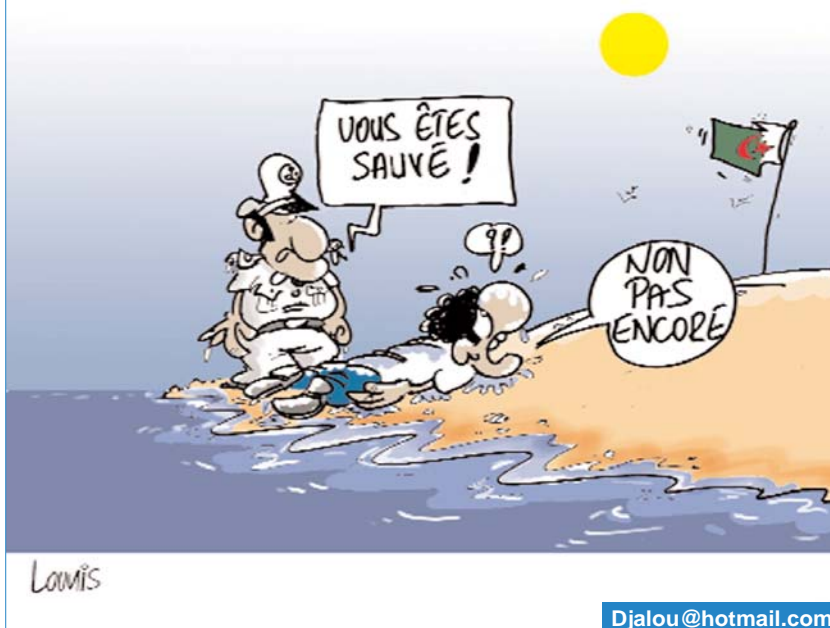
L'ENTREPRISE nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé vendredi que certaines dessertes assurées par le car-ferry «Elyros» connaîtront quelques perturbations dues à «des difficultés nées entre l'armateur du car-ferry et une tierce entreprise». Les traversées touchées par ces perturbations sont Marseille-Oran, du vendredi 26 juin à 16h00, Oran-Alicante du samedi 27 juin à 23h00, Alicante-Oran du dimanche 28 juin à 23h00 et Oran-Alicante du lundi 29 juin 23h00, a indiqué l'ENTMV dans un communiqué transmis à l'APS. «L'ENTMV, totalement étrangère à cette situation qu'elle subit, s'engage à mobiliser tous les moyens financiers et matériels

(indemnités financières, prise en charge hôtel etc.), pour assurer ses engagements avec sa clientèle», a précisé le communiqué. «Le programme de dessertes de ce car-ferry reprendra dans les tout prochains jours», a-t-on ajouté de même source. R. N.

Un dealer arrêté par la police

Un DEALER a été arrêté lors d'une descente policière au niveau de la forêt «Les Oliviers» par les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine du 1^{er} arrondissement samedi dernier. «Il s'agit de B.Z. âgé de 23 ans, résidant à Béjaïa est connu des services de police pour ses antécédents judiciaires», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été pris en flagrant délit en possession de drogue qu'il a préparée à la vente. Le dealer a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui l'a placé sous mandat de dépôt pour détention et commercialisation de kif. H.C.

HARRAGAS SECOURUS



Djalou@hotmail.com

Ils font la loi à Draâ El-Kaid

Trois élus ferment le siège de la mairie

Le siège de l'APC de Draâ El-Kaid (Béjaïa) a été fermé jeudi dernier par trois élus qui voulaient manifester leur désaccord par rapport aux sites sur lesquels devraient être implantés deux projets. Un différend de vision qui a dégénéré en conflit entre les deux parties et les populations des villages Adjouène et El-Barzakh.

Par H. Cherfa

Tout a commencé lorsque l'APC de Draâ El-Kaid a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 3 milliards de centimes dans un cadre sectoriel pour la réalisation de deux stades de sport de proximité au profit des villages Adjouène et El-Barzakh. Le maire a convoqué une session pour voter les deux projets, mais celle-ci s'est déroulée sous haute tension avec l'arrivée d'un groupe de jeunes qui

voulaient discuter avec le maire. Les élus ont, en majorité, voté pour le maintien de la réalisation des deux stades contre la proposition des trois élus de changer l'intitulé des deux projets et l'affectation des deux milliards de centimes en plus sur le budget communal pour la réalisation d'un grand stade communal du moment que l'affaire de l'assiette foncière sur laquelle devrait être édifié le stade du village Adjouène est entre les mains de la justice à cause d'une opposition d'un riverain. Les populations

d'Adjouène notamment, des notables ont désavoué la position des trois élus et ont refusé de se joindre à eux pour fermer l'APC. Ils ont insisté même pour le maintien des deux projets dans les sites initialement, retenus, refusant de se faire manipuler par les protagonistes dont l'un d'eux et de la même obédience que le maire. Ce dernier que nous avons contacté hier dira : «Les deux projets sont maintenus et l'Assemblée a délibéré à ce sujet en dépit de l'opposition des trois élus».

H. C.

Depuis les années 1930

La culture mondiale d'opium atteint son haut niveau

LA CULTURE mondiale d'opium a atteint son plus haut niveau depuis les années 1930, alors que cette drogue avait connu un fort recul il y a une vingtaine d'années, a indiqué l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans son rapport annuel publié vendredi. L'explosion de la culture d'opium, à l'origine de la fabrication de l'héroïne, est due à une nette hausse de la consommation d'héroïne dans le monde entier alors que cette drogue avait connu un fort recul il y a une vingtaine d'années, note l'agence. La production d'opium a ainsi plus que doublé en deux ans pour atteindre 7 554 tonnes en 2014, relève l'ONUDC. Le rapport note que 85% de la production mondiale est

assurée par l'Afghanistan, où les cultures de pavot à opium ont encore progressé de 7% l'an passé, à 224 000 hectares, alors que des pans de plus en plus importants du territoire échappent au contrôle du gouvernement central. Avec cette hausse, les surfaces cultivées de pavot ont atteint 310 900 hectares dans le monde en 2014, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis la fin des années 1930, s'inquiète l'Office. «Aux Etats-Unis, le nombre de décès liés à l'héroïne augmente, et des indices suggèrent que l'héroïne est présente en plus grande quantité et à meilleur marché», relève Angela Me, coordinatrice du rapport. Dans ce pays, le nombre de morts d'overdose liée à l'héroïne a bondi de près de 40% en deux ans à 8 257 décès en 2014, du jamais vu ces dix dernières années, est-il noté. L'agence observe par ailleurs que l'Afrique tend à devenir une nouvelle plaque tournante pour les opiacés, un phénomène déjà observé il y a une dizaine d'années par la cocaïne. Au total, quelque 32,4 millions de personnes dans le monde font un usage illégal de produits opiacés, selon les calculs de l'ONU. Fateh N.

Ain Defla

Cinq morts et deux blessés dans un accident de la route

CINQ personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi à Ain Defla sur l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Zeddine sur la deuxième voie de l'autoroute (la première étant fermée à la circulation en raison des travaux de maintenance), suite à une collision frontale entre deux véhicules touristiques, ce qui a fait cinq décès, personnes âgées entre 2 et 44 ans, et des blessures graves à deux autres personnes (7 et 77 ans), a indiqué la même source. Aussitôt alertée, l'unité de la Protection civile de Ain Defla, appuyée par celle d'El Attaf et le centre de secours de Boumedfaâ, est intervenue en vue d'évacuer les victimes à l'hôpital du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé. Dix personnes sont mortes et 153 autres ont été blessées dans 106 accidents de la route comptabilisés sur le territoire de la wilaya de Ain Defla depuis le début du mois en cours, a-t-on déploré. G. T.